

A retourner impérativement à :

Tendance Digitale Formation
6 rue des Acacias
11000 BERRIAC

ou formation@tendancedigitale.com

FORMATION

Intitulé:

Dates:

Coût (€):

PARTICIPANTS Mlle Mme M

Nom:

Adresse personnelle:

Ville :

Tel:

Date de Naissance:

Code postal:

Email:

ENTREPRISE :

Raison sociale:

Adresse:

Ville:

Tel:

Effectif:

Siret:

Code postal:

Email:

Code NAF:

FACTURATION:

Stagiaire, entreprise ou organisme a facturer :

Adresse si différente :

OPCA (ou autre financeur)

Date, signature et cachet de l'entreprise

(pour les formations prises en charge par l'entreprise)

Date, signature du stagiaire

(pour les inscriptions individuelles)



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

- L'organisme de formation

TENDANCE DIGITALE est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le n° 76110146211

- Inscriptions

Les demandes d'inscription sont effectuées en retournant le bulletin d'inscription, dûment rempli, à l'adresse ou au mail qui figurent sur celui-ci. L'inscription ne sera prise en compte que si toutes les rubriques de ce bulletin sont renseignées et si les prérequis sont satisfaits au moment de l'inscription (joindre les justificatifs)..

Le bulletin d'inscription, daté, signé par une personne habilitée et revêtu du cachet de l'entreprise ou de l'organisme vaut, pour Tendance Digitale, ordre de commande ; il peut être accompagné du bon de commande de l'entreprise ou de l'organisme.

- Limitation des effectifs – Liste d'attente

Pour permettre un bon fonctionnement pédagogique, l'effectif des participants à un stage en présentiel est limité et indiqué sur la fiche de stage.

- Confirmation d'inscription

Après enregistrement d'une demande d'inscription, un courrier est adressé à l'entreprise ou à l'organisme demandeur :

- soit pour confirmer l'inscription ;
- soit pour l'informer de la mise en liste d'attente;
- soit pour l'informer que le stage est complet.

- Convocation – Programme

Pour les formations en présentiel, environ un mois avant le début du stage, un dossier contenant la convocation, le programme et le livret d'accueil est envoyé à l'entreprise ou à l'organisme demandeur qui se charge de le transmettre au stagiaire concerné.

- Respect du droit d'auteur

En s'inscrivant à un stage Tendance Digitale, le participant s'engage à respecter les conditions ou restrictions d'usage des documents qui lui sont remis.

- Coût

Le coût est indiqué sur la fiche de présentation de chaque formation : il ne concerne que les frais pédagogiques, à l'exclusion de tout frais hébergement. Il s'agit d'un coût net (Tendance Digitale est exonéré de TVA).

Le maintien du salaire et les frais de transport sont à la charge des entreprises.

- Facturation – Convention – Contrat

– Attestation de présence

Toute formation fait l'objet d'une convention de formation. TENDANCE DIGITALE accepte de signer les conventions types de formation qui lui sont présentées par les entreprises ou organismes.

Formations en présentiel : à l'issue du stage, Tendance Digitale envoie, à l'entreprise ou à l'organisme facturable

– tel que défini ci-contre, une facture du montant du coût pédagogique et un exemplaire de l'attestation de présence est remis au stagiaire.

Dans le cas d'une inscription individuelle, le candidat reçoit un contrat de formation qu'il devra retourner à Tendance Digitale daté et signé par retour de courrier. Passé un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, et au plus tard 15 jours avant le début de la formation, il devra faire parvenir le règlement (en précisant son nom et la référence de la formation) par chèque bancaire, postal ou virement bancaire à l'ordre de Tendance Digitale afin que son inscription soit effective. TENDANCE DIGITALE lui adressera en retour une facture acquittée.

Une attestation de présence est délivrée à l'organisme collecteur qui en fait la demande.

- Évaluation

À l'issue de la formation, Tendance Digitale délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

TENDANCE DIGITALE ne fournit pas aux entreprises d'évaluation portant sur l'atteinte des objectifs, le niveau atteint par les stagiaires ou le déroulement de la formation. Cependant, une attestation de présence du stagiaire peut lui être délivrée et un exemplaire vierge du questionnaire général d'évaluation peut être remis au stagiaire qui le remplira et le transmettra à son entreprise, si celle-ci le demande.

- Paiement

Le paiement s'effectue par chèque bancaire postal ou virement bancaire à l'ordre de Tendance Digitale.

- Désistement – Absence – Abandon

En cas de désistement plus de 4 semaines avant le début du stage, Tendance Digitale ne facture pas.

En cas de désistement moins de 4 semaines avant le début du stage, Tendance Digitale facture à l'entreprise ou à l'organisme 30 % du montant du coût pédagogique. En cas d'absence d'un stagiaire, sans remplacement par une autre personne du même profil, de son entreprise ou de son organisme, Tendance Digitale facture la totalité du coût pédagogique ; il en est de même en cas de départ d'un stagiaire au cours du stage.

- Annulation de stage – Report

TENDANCE DIGITALE se réserve la possibilité d'annuler un stage en raison d'effectif insuffisant.

TENDANCE DIGITALE se réserve également la possibilité de reporter un stage à des dates ultérieures.

- Hébergement – Restauration

TENDANCE DIGITALE ne prend en charge ni l'hébergement, ni la restauration des stagiaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION ETABLI CONFORMEMENT AUX CONDITIONS GENERALES DE VENTE CI CONTRE.
Toutes les rubriques de ce bulletin doivent être renseignées. Les bulletins incomplets retardent la saisie et le traitement de la demande d'inscription. Les informations nominatives recueillies ont pour seul objectif la « gestion des formations ». Le responsable demandeur de l'inscription déclare avoir pris connaissance des « Conditions générales d'inscription » qui figurent ci-contre ce présent bulletin et les accepter sans réserve.